

AAA CARRIERE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros
Siège social : 5 Chemin de la Dîme – 95700 ROISSY EN FRANCE
Immatriculée au RCS de Pontoise
SIRET n° 801 231 846 00016 - NAF : 8559 A

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} MARS 2025

L'An 2025 le 1^{er} mars à 18 Heures les actionnaires de la société AAA CARRIERE, société par actions simplifiée au capital de 3 000 € dont le siège social est au 5 Chemin de la Dîme à ROISSY EN FRANCE (95700), se sont réunis au siège en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence.

L'assemblée est présidée par Madame LETIENNE-RIOS Nadine, présidente,
Propriétaire de 150 actions

Est également présente :

Madame GEORGEL Nathalia, propriétaire de 150 actions

TOTAL DES ACTIONS PRESENTES 300 actions

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport de la présidence ;
- Le texte des projets de résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés dans les délais réglementaires et que ces derniers ont eu la possibilité de poser toutes questions à la présidence.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La démission de la présidence de Madame LETIENNE-RIOS Nadine,
- La nomination de Madame GEORGEL Nathalia en qualité de présidente
- La mise à jour des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

mun NB

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame LETIENNE-RIOS Nadine de ses fonctions de présidente à compter de ce jour.

En conséquence de cette démission, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvelle présidente de la société pour une durée indéterminée :

GEORGEL Nathalia
Née à DRANCY (93700), le 23 novembre 1977,
De nationalité Française,
Demeurant à LAMORLAYE (60260) – 8 Allée de l'orée du bois,
Divorcée

La présidente exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus par les statuts et la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve que les mandataires sociaux soient couverts le cas échéant par un contrat d'assurance prévoyance et mutuelle.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la nomination d'une nouvelle présidente décidée sous la première résolution, l'assemblée générale décide de procéder à la mise à jour des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal, pour faire tous dépôts et publications, partout où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et les actionnaires présents.

Madame GEORGEL Nathalia
Nouvelle Présidente



Certifié conforme à l'original.

Madame LETIENNE-RIOS Nadine
Actionnaire et ancienne Présidente



certifié conforme à l'original

AAA CARRIERE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros
Siège social : 5 Chemin de la Dîme – 95700 ROISSY EN FRANCE
Immatriculée au RCS de Pontoise
SIRET n° 801 231 846 00016 - NAF : 8559 A

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2025

NOM DES ACTIONNAIRES OU REPRESENTANT LEGAL	NOMBRE D' ACTIONS	SIGNATURE
Nadine LETIENNE-RIOS	150	
Nathalia GEORGEL	150	
TOTAL	300	

La Présidente

